

## Ressources pour l'évaluation du niveau de maîtrise du socle commun

### Comment déterminer les niveaux de maîtrise du socle commun pour les langues vivantes ?

En langue vivante étrangère ou régionale, les programmes ainsi que les compétences travaillées découlent du socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui fait référence au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL). Ce dernier permet de positionner l'élève à un certain niveau (de A1 à C2) dans les cinq activités langagières.

Dans le cadre des bilans de fin de cycle visant à évaluer l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, l'élève fera l'objet d'un positionnement global selon son niveau de maîtrise dans chacune des huit composantes du socle commun à évaluer. Les évaluations menées en référence au CECRL tout au long du cycle permettront principalement de positionner le niveau de maîtrise de la composante 2 du domaine 1, « comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale ».

**Ce document vise à faciliter la mise en relation des niveaux du CECRL dans les cinq compétences langagières avec les niveaux de maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.**

Dans l'évaluation du socle, qui induit une approche interdisciplinaire, les enseignants de langue vivante, étrangère ou régionale, mais aussi les professeurs des autres disciplines qui intègrent dans leurs enseignements l'usage d'une langue étrangère, peuvent utiliser les outils suivants, qui ont pour vocation de les aider et de les guider dans l'évaluation du socle.

Pour rappel, dans l'évaluation du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, les niveaux de maîtrise sont les suivants :

- niveau 1 : Maîtrise insuffisante
- niveau 2 : Maîtrise fragile
- niveau 3 : Maîtrise satisfaisante
- niveau 4 : Très bonne maîtrise

### Fin de cycle 3

Durant le cycle, les élèves sont évalués en référence aux cinq activités langagières du CECRL (compréhension écrite, compréhension orale, production écrite, production orale en continu, production orale en interaction). Il convient donc, tout d'abord, de déterminer leur niveau dans chacune d'elles. En fin de cycle, le tableau suivant, élaboré à partir du socle commun et des programmes, permet d'établir une correspondance entre le CECRL et les niveaux de maîtrise du socle afin d'évaluer le travail réalisé durant tout le cycle, à travers l'examen des bilans périodiques. Le niveau 3, « maîtrise satisfaisante », correspond aux attendus de fin de cycle des programmes par rapport au CECRL.

Retrouvez Éduscol sur



CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES (CECRL)	ÉCHELLE DE MAÎTRISE DU SOCLE
LV	
À partir du niveau A2 dans au moins une des cinq activités langagières et A1 dans toutes les autres	Très bonne maîtrise
Niveau A1 dans les cinq activités langagières	Maîtrise satisfaisante
Niveau A1 dans au moins trois des cinq activités langagières	Maîtrise fragile
Niveau A1 atteint dans une ou deux des cinq activités langagières	Maîtrise insuffisante

*Pour les élèves qui bénéficient de l'enseignement d'une seconde langue vivante, étrangère ou régionale, la langue vivante prise en compte pour le positionnement du bilan de fin de cycle 3 relève d'un choix opéré entre les deux langues étudiées afin de valoriser celle qui aura permis à l'élève de développer la meilleure maîtrise des activités langagières.*

#### EXEMPLE DE CAS CONCRET

L'élève a atteint le niveau A1 en compréhension écrite et en compréhension orale ainsi qu'en production orale en interaction et en production écrite, mais ce niveau n'est pas atteint en production orale en continu. Il n'a donc pas réussi à atteindre le niveau A1 dans les cinq activités langagières, mais dans seulement quatre d'entre elles. L'élève est alors positionné au niveau de « maîtrise fragile » dans la composante 2 du domaine 1 du socle commun de connaissances, de compétences et de cultures dans le bilan de fin de cycle 3.

## Fin de cycle 4

Le positionnement de fin de cycle 4, prenant en compte, à travers les bilans périodiques, le travail réalisé au cours du cycle dans les deux langues vivantes étudiées, est effectué en deux étapes.

La première étape doit permettre d'évaluer le niveau de maîtrise de l'élève dans chacune des deux langues étudiées au cours du cycle. Dans un premier temps, les élèves sont donc évalués dans chacune des cinq compétences langagières du CECRL, pour chaque langue. Puis, le tableau ci-dessous permet d'établir pour chaque langue une correspondance entre le CECRL et les niveaux de maîtrise du socle. Le niveau 3, « maîtrise satisfaisante », correspond aux attendus de fin de cycle des programmes en référence au CECRL.

CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES (CECRL)		ÉCHELLE DE MAÎTRISE DU SOCLE
LV1	LV2	
À partir du niveau B1 dans au moins une des cinq activités langagières et A2 dans toutes les autres	À partir du niveau A2 dans plus de deux activités langagières et A1 dans toutes les autres	Très bonne maîtrise
Niveau A2 dans les cinq activités langagières	Niveau A2 dans au moins deux des cinq activités langagières et A1 dans toutes les autres	Maîtrise satisfaisante
Niveau A2 dans au moins trois des cinq activités langagières et A1 dans toutes les autres	Niveau A2 dans une des cinq activités langagières et A1 dans toutes les autres	Maîtrise fragile
Niveau A2 dans une ou deux des cinq activités langagières et A1 dans les autres	Niveau A1 dans les cinq activités langagières	Maîtrise insuffisante

Retrouvez Éduscol sur



**EXEMPLE DE CAS CONCRET**

En LV1, un élève atteint le niveau A2 en compréhension écrite, compréhension orale, production orale en continu et production écrite et le niveau B1 en production orale en interaction. Il a donc le niveau B1 dans au moins une des cinq activités langagières et A2 dans toutes les autres. Il peut alors être positionné au niveau « très bonne maîtrise » dans la LV1. En LV2, l'élève atteint le niveau A2 en compréhension écrite et compréhension orale et A1 dans les autres activités langagières. Il peut donc être positionné au niveau de « maîtrise satisfaisante » dans la LV2.

La seconde étape permet le positionnement de l'élève dans la composante 2 du domaine 1 par la prise en compte à parts égales des deux langues étudiées au cours du cycle. Le tableau suivant permet de croiser les niveaux de maîtrise obtenus dans chacune des deux langues au cours de l'étape précédente afin de dégager un positionnement global dans la maîtrise du socle commun qui tient compte simultanément des deux langues étudiées, pour la composante 2 du domaine 1. Ce tableau vise à guider une évaluation concertée entre les enseignants de langue vivante, étrangère ou régionale, mais aussi, le cas échéant, les professeurs des autres disciplines qui intègrent dans leurs enseignements l'usage d'une langue étrangère.

NIVEAUX DE MAÎTRISE LV2 NIVEAUX DE MAÎTRISE	NIVEAUX DE MAÎTRISE LV1			
	MAÎTRISE INSUFFISANTE	MAÎTRISE FRAGILE	MAÎTRISE SATISFAISANTE	TRÈS BONNE MAÎTRISE
MAÎTRISE INSUFFISANTE	Maîtrise du socle insuffisante	Maîtrise du socle fragile	Maîtrise du socle fragile	Maîtrise du socle fragile ou Maîtrise du socle satisfaisante
MAÎTRISE FRAGILE	Maîtrise du socle fragile	Maîtrise du socle fragile	Maîtrise du socle satisfaisante	Maîtrise du socle satisfaisante
MAÎTRISE SATISFAISANTE	Maîtrise du socle fragile	Maîtrise du socle satisfaisante	Maîtrise du socle satisfaisante	Très bonne maîtrise du socle
TRÈS BONNE MAÎTRISE	Maîtrise du socle fragile ou Maîtrise du socle satisfaisante	Maîtrise du socle satisfaisante	Très bonne maîtrise du socle	Très bonne maîtrise du socle

**EXEMPLE DE CAS CONCRETS****Cas n° 1 :**

L'élève a été évalué, à l'aide du tableau précédent, au niveau de « maîtrise satisfaisante » en LV1 et au niveau de « maîtrise fragile » en LV2. En prenant en compte les deux langues à l'aide du tableau à double entrée ci-dessus, on peut le positionner au niveau de « maîtrise satisfaisante » pour la composante 2 du domaine 1 du socle dans le bilan de fin de cycle 4.

**Cas n° 2 :**

L'élève a été évalué, à l'aide du tableau précédent, au niveau de « très bonne maîtrise » en LV1 et au niveau de « maîtrise insuffisante » en LV2.

En prenant en compte les deux langues à l'aide du tableau à double entrée ci-dessus, on peut donc le positionner soit au niveau de « maîtrise fragile », soit au niveau de « maîtrise satisfaisante » pour la composante 2 du domaine 1 du socle dans le bilan de fin de cycle 4. Le choix du positionnement repose alors sur l'étude plus approfondie du profil et du parcours de l'élève, qui donne lieu à concertation entre les deux professeurs concernés en associant le cas échéant, les autres enseignants qui ont intégré l'utilisation d'une langue vivante étrangère ou régionale au cours du cycle.

Retrouvez Éduscol sur

